Rédactrice : Fabienne Tobler, responsable pédagogique de la formation

Ordre du jour

1. *Etat des lieux des actions programmées lors du dernier conseil*
2. *Analyse de l'évolution des effectifs, critères de sélection des candidats*
3. *Indicateurs de performance*
4. *Analyse des risques*
5. *Promotion et communication de la formation*
6. *Analyse des questionnaires de satisfaction à mi-parcours ou fin de formation*
7. *Maquettes pédagogiques en cas de modification*
8. *Analyse des questionnaires d'insertion professionnelle*
9. *Questions diverses*
10. *Etat des lieux des actions à mener*

Ce compte rendu doit comporter en annexe :

- *La feuille d'émargement*
- *Le tableau de bord des formations*
- *Le programme de formation, si nécessaire (avec mention des modifications)*

Compte rendu des points abordés selon l'ordre du jour

1. Etat des lieux des actions programmées lors du dernier conseil

Commentaires sur le bilan précédent :

CONSTATS	ACTIONS A MENER / ACTIONS MENEES	OUI	NON
Recrutement des étudiants à différencier, rééquilibrage parcours hôteliers – non-hôteliers	Révision de la procédure d'évaluation des dossiers Communication externe à intensifier (BTS, DUT).	x	x
Approfondissement en GRH/Management d'équipes	Adaptation des contenus et de leur répartition entre les enseignantes.	x	
Organisation des cours en Tourisme / CSP / Normes et qualité	Adaptation des contenus et des méthodes. pédagogiques.	x	x
Manque de pratique en E-Marketing	Modification maquette (CM / TD) -> actée	x	
Niveau cours de gestion	Adaptation des contenus et répartition des groupes.	x	
Cours de techniques de restauration	A anticiper, proposer une certification HACCP, rendre le cours obligatoire dans certains cas.	x	x
Projet création d'entreprise (préparation et démarrage tardifs)	Calendrier optimisé, priorité donnée à la constitution des groupes. Mise en place d'un jeu sérieux hôtellerie, durée 1 semaine, avant le début du travail sur projet.	x	

CONSTATS	ACTIONS A MENER / ACTIONS MENEES	OUI	NON
Améliorer le suivi projets création d'entreprise	Mise en place d'un logiciel de gestion projets (suivi : G. Calvès - F. Tobler).	x	x
Bilan professionnel : présentation tardive	Réorganisation du calendrier : présentation en novembre, avancement jalonné.	x	
Améliorer le suivi et l'évaluation en entreprise	Présence de l'alternant lors de la visite physique ou téléphonique, Mise en place d'indicateurs de suivi qualité relations entreprises (CFA EPURE).	x	x
Améliorer le contrôle continu	Communication et saisie des notes en temps réel.		x
Informations sur poursuites d'études	Maison de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle de l'université (MOI) : solliciter le service, recherches sur les documents de la MOI et rendez-vous possible avec un ingénieur d'orientation.		x
Rencontre(s) employeurs / étudiants -> accélérer la signature de contrats d'alternance	A organiser et anticiper.		x

2. Analyse de l'évolution des effectifs, critères de sélection des candidats. Suivi des effectifs.

LP GESTION HÔTELLERIE-RESTAURATION
Conseil de perfectionnement
20 octobre 2021

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2017 A 2021

Effectifs	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
Inscrits	42	42	30	35	53
Parcours A	19	5	10	17	12
Parcours B	23	34	20	18	41
Diplômés	35	42	28	(33)	Jury sept 2022

Commentaires:

1. Le nombre de diplômés 2020-21 n'est pas connu au 20 octobre 2021 : un deuxième jury doit se tenir en novembre pour 4 étudiants ayant signé tardivement un contrat en entreprise.
2. Le différentiel numérique entre inscrits et diplômés s'explique par des abandons de la formation (le relevé de note mentionne seulement : non-validé). Il ne s'agit pas d'échecs réels.
3. Critères de sélection des candidats : la majorité des candidats postule à partir d'un BTS Hôtellerie-Restauration (ou Hébergement). La LP est reconnue dans le paysage des formations hôtelières, les enseignants de BTS la recommandent à leurs étudiants. Les dossiers étant généralement bons ou très bons, il n'y a aucune raison de les refuser. Pour les autres formations Bac+2, une première expérience (emploi, stage) en HR est requise et prise en compte dans l'évaluation des candidatures.
4. Le déséquilibre numérique entre les deux parcours (hôtelier vs. non-hôtelier) s'est fortement accentué lors de la campagne de recrutement 2021/22 : 39 parcours B – 13 parcours A.
5. Dans un contexte concurrentiel entre licences professionnelles, on constate aussi un différentiel marqué entre le nombre de candidats admis (92 en 2021) et inscrits (53 en 2021). La plupart des candidats postulent à différentes formations et choisissent en fonction de critères de proximité géographique.
6. Effectifs / Signature de contrats : effectifs en forte hausse vs. 2020-21 (+ 18). Les contrats ont été signés dans des délais record (un seul admis sans entreprise au 20/10/21). Deux raisons :
- Contexte d'aides substantielles de l'état (8000 euros/an pour tout contrat d'apprentissage / de professionnalisation)
- Afflux d'étudiants issus de BTS HR de l'Ecole hôtelière de la CCI d'Avignon, orientés dorénavant vers la LP partenaire.

2. Indicateurs de performance et analyse des motifs de rupture

Tableau d'indicateurs de performance de l'année en cours à joindre en annexe au dernier conseil de perfectionnement.

2 à 3 abandons de la formation chaque année, dus à une expérience professionnelle décevante (non-respect des missions convenues au moment de la signature par l'entreprise d'accueil).
Nombre relativement constant de ruptures en entreprise suivies de signatures de nouveaux contrats chaque année (entre 5 et 10) pour les mêmes raisons.

3. Analyse des risques

Commentaires:

- Déséquilibre parcours A et B : promotion de la formation à intensifier auprès des formations de DUT / BTS Gestion / Tourisme.

4. Promotion et communication de la formation

5. Analyse des questionnaires de satisfaction à mi-parcours ou fin de formation

Commentaires:

Aucun questionnaire n'a été diffusé en 2020-21.

Commentaires des étudiants sur la mise à niveau 2021/22 :
Nécessité de cours plus approfondis et menant à une certification (HACCP) en **techniques de restauration**. L'intervenant de cette année ne connaissait pas la formation ni les besoins des étudiants, ce qui a généré un certain flou dans la mise en place.

6. Maquettes pédagogiques en cas de modification

Commentaires:
Cf. documents joints : projet de modification des maquettes à horaire global constant, afin de prendre en compte les jeux sérieux et le bilan professionnel (attribution d'heures pour la préparation).
Introduction d'un verrou sur la moyenne générale : le diplôme est validé si l'étudiant obtient la moyenne de 10/20 aux UE non-professionnelles et à l'UE professionnalisation (jusqu'à présent, l'UE 5 : professionnalisation, compensait les UE 1-4).

7. Analyse des questionnaires d'insertion professionnelle

Commentaires:

Aucun questionnaire n'a été diffusé en 2020-21.

8. Questions diverses

Commentaires:

- Prévoir d'inviter les employeurs lors des conseils de perfectionnement
- Organisation d'un forum employeurs / futurs apprentis suite à la session d'admission (juin) et lors de la réunion de pré-rentrée (début septembre).
- Evènement(s) à organiser pour fêter les 20 ans de la formation
-> Etudiants de la promotion actuelle (constitution d'une association en cours)
-> Administration FTLV
-> CFA EPURE
-> ... La boîte à idées est ouverte !

9. Etat des lieux des actions à mener

CONSTATS	ACTIONS A MENER
Effectifs : capacités d'accueil de la FTLV insuffisantes pour une formation de + de 50 étudiants.	Anticiper les besoins en salles dès le mois de juin, fournir un emploi du temps indicatif de la formation au BEE en amont de la fermeture estivale.
Difficultés lors de l'inscription en ligne (scolarité)	Améliorer l'information et son circuit. Logiciel (NEIGE) ?
Information CVEC (92 euros en 2021) : cette contribution obligatoire doit être acquittée par les étudiants sous contrat d'apprentissage (formation initiale), mais pas pour ceux sous contrat de professionnalisation (formation professionnelle) -> Doutes des étudiants, refus de paiement dans certains cas.	Améliorer l'information et son circuit.
Gestion des contrats de professionnalisation	Prise en charge par le CFA EPURE à partir de 2022.
Confusions entre interlocuteurs / services internes de l'université / fonctions du CFA EPURE. -> Informations en amont -> Inscription administrative	Clarifier les fonctions et attributions entre : - Gestionnaire de formation (secrétariat pédagogique) - Responsable de formation - Services de l'université (administration

-> Informations après l'entrée en formation -> Aspects organisationnels (délais, prévisions)	FTLV, scolarité) - CFA EPURE Méditerranée **-> Réaliser un guide synthétique à destination des étudiants avec calendrier, services concernés, etc.** (Action conjointe gestionnaire formation / responsable pédagogique / CFA EPURE).
Certification QUALIOPI méconnue des intervenants et des étudiants. -> Conséquences sur l'organisation de la formation ? -> Procédures à connaître ? -> Documentation ?	Informations à diffuser auprès des intervenants et usagers (par l'administration de la FTLV).

Date prévisionnelle de remise des actions programmées suite au questionnaire de satisfaction :

Prochain conseil de perfectionnement : mai 2022

Annexes :
- Feuille d'émargement complétée
- Projet de modifications des maquettes (parcours A et B identiques)

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Formation :

Le conseil de perfectionnement est composé de représentants de l'équipe pédagogique, de représentants des étudiants et de représentants du monde professionnel qui sont tous invités à participer à l'ordre du jour.

Version du
21/01/2019

Année universitaire : 2020 / 2021

Service
Formation tout au long de la vie

Le conseil se réunit au moins une fois par an sur convocation du responsable du diplôme.
Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu porté à la connaissance du Directeur du Centre de Formation de l'UAPV.

Date de la réunion : 20/10/2021

Heure début : 14h Heure fin : 15h

Nom du participant et fonction		Signature
Jehanno Catherine	enseignante	
Sabine Bousquet	CFA	
Dominique VACHET	enseignant	
Perrine GARON	Déléguée	
Quenonéro	Déléguée	
Tobler Fabienne	Responsable de formation	

MODIFICATIONS MAQUETTES - CP DU 20.10.2021

Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
LPHOTHOT - Parcours LIC PRO
LICENCE PROFESSIONNELLE HOTELLERIE TOURISME - PARCOURS A - Niveau 1 + Parcours B = idem
Parcours pédagogique accessible aux étudiants inscrits en :
LIC PRO DROIT, ECONOMIE, GESTION Mention ORGANISATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS ET DE RESTAURATION

Parcours pédagogique	Enseignements et Unités d'enseignements	Volume horaire	CM	TDI	TDII	TP	Coefficient	Crédits
	UE1 LV1 : ANGLAIS	**56h00**					**3,00**	**3,00**
T-E09-1901	EXPRESSION ORALE : ANGLAIS	21h00	00h00	21h00 1 gr.		00h0	1,00	1,50
T-E09-1902	LANGUE DES AFFAIRES : ANGLAIS	21h00	00h00	21h00 1 gr.		00h0	1,00	1,50
T-E09-1903	PREPARATION AU TOEIC	14h00	00h00	14h00 1 gr.		00h0		
T-U09-3002	**UE2 LV2 : ALLEMAND**	**42h00**					**3,00**	**3,00**
T-E09-1904	EXPRESSION ORALE : ALLEMAND	21	00h00	21h00		00h0	1.00	1.50
T-E09-1905	LANGUE DES AFFAIRES : ALLEMAND	h0 0 21	00h00	1 gr. 21h00 1 gr.		0 00h0 0	1.00	1.50
	OU							
T-U09-3003	**UE2 LV2 : ESPAGNOL**	**42h00**					**3,00**	**3,00**
T-E09-1906	EXPRESSION ORALE : ESPAGNOL	21	00h00	21h00		00h0	1.00	1.50
T-E09-1907	LANGUE DES AFFAIRES : ESPAGNOL	h0 0 21	00h00	1 gr. 21h00 1 gr.		0 00h0 0	1.00	1.50
	OU							
T-U09-3004	**UE2 LV2 : ITALIEN**	**42h00**		21h00 1 gr.			**3,00**	**3,00**
T-E09-1908	EXPRESSION ORALE : ITALIEN	21	00h00			00h0	1.00	1.50
T-E09-1909	LANGUE DES AFFAIRES : ITALIEN	h0 0 21	00h00	21h00 1 gr.		0 00h0 0	1.00	1.50
T-U09-3005	**UE3 GESTION ET MANAGEMENT**	**194h00**					**15,00**	**24,00**
		154h00					**13,00**	**20,00**
T-E09-1910	GESTION FINANCIERE, COURS (2 GROUPES)	21h00	21h00 1 gr.	00h00		00h0	3,00	6,00
T-E09-1911	GESTION FINANCIERE, MISE A NIVEAU	35h00	00h00	35h00 1 gr.		00h0		
T-E09-1912	**GESTION FINANCIERE SUIVI PROJET**	**15h00** **10h00**	**00h00**	**15h00** **10h00** 1 gr.		00h0		
T-E09-1943	E-MARKETING ET SITE INTERNET, COURS	12h00	12h00				2,00	5,00
T-E09-1944	E-MARKETING ET SITE INTERNET, TD	09h00		09h00			1,00	1,00
T-E09-1914	**MARKETING SUIVI PROJET**	**15h00** **10h00**		**15h00** **10h00** 1 gr.				
T-E09-1915	MARKETING MISE A NIVEAU	15h00		15h00 1 gr.				
T-E09-1916	DROIT, COURS	21h00	21h00				3,00	6,00
T-E09-1917	**DROIT, SUIVI DE PROJET**	**15h00** **10h00**		**15h00** **10h00** 1 gr.				
T-E09-1918	STRATEGIE D'ENTREPRISE, COURS	21h00	21h00				3,00	6,00
T-E09-1919	**STRATEGIE D'ENTREPRISE SUIVI PROJET**	**15h00** **10h00**		**15h00** **10h00** 1 gr.				
T-U09-3006	**UE4 HOTELLERIE ET TOURISME**	**197h00**					**13,00**	**21,00**
		167h00					**14,00**	**20,00**
T-E09-1921	TECHNIQUES D'HEBERGEMENT, MISE A NIVEAU	20h00		20h00 1 gr.				
T-E09-1922	TECHNIQUES DE RESTAURATION	10h30		10h30				
T-E09-1923	TECHNIQUES D'HEBERGEMENT, TD	21h00		21h00			2,00	4,00
T-E09-1924	*2 groupes A et B* **TECHNIQUES D'HEBERGEMENT, SUIVI PROJET**	**15h00** **10h00**		**15h00** **10h00**				
T-E09-1925	CONCEPTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION, COURS	21h00	21h00				3,00	4,00
T-E09-1926	TOURISME ET FREQUENTATION HOTELIERE, COURS	21h00	21h00				3,00	4,00
T-E09-1927	**TOURISME ET FREQUENTATION HOTELIERE, SUIVI PROJET**	**15h00** **10h00**		**15h00** **10h00**				

T-E09-1928	MANAGEMENT DE LA QUALITE, NORMES ET DEVELOPPEMENT DURABLE	21h00	21h00				3,00	4,00
T-E09-1929	GRH ET MANAGEMENT D'EQUIPE, TD (2 GROUPES)	26h00		26h00			3,00	**5,00**
								4,00
T-E09-1920	**GRH SUIVI PROJET**	**15h00**		**15h00**				
		10h00		10h00				
				1 gr.				
T-E09-1930	CONFERENCES ET SEMINAIRES PROFESSIONNELS	11h30		11h30				
T-U09-3008	**UE5 PROFESSIONNALISATION**	**43h00**					**10,00**	**9,00**
		119h00					15,00	14,00
T-E09-1941	EVALUATION EN ENTREPRISE						5,00	**2,00**
								3,00
T-E09-1942	**BILAN PROFESSIONNEL**	40h00		40h00			**1,00**	**1,00**
							2,00	2,00
T-E09-1932	METHODOLOGIE DU PROJET TUTORE, COURS	21h00	21h00				3,00	**3,00**
								4,00
	JEU SERIEUX	30h00		30h00				
T-E09-1933	**METHODOLOGIE, SUIVI DE PROJET**	**12h00**		**12h00**			**1,00**	1,00
		6h00		6h00				
T-E09-1934	PROJET TUTORE (100H)						5,00	**3,00**
								4,00
T-E09-1935	ATELIER DE PRESENTATION PERSONNELLE	10h00		10h00			1,00	
D-A04-0003	**MOYENNE HORS UE PROFESSIONNALISATION**						**34,00**	
							33,00	
	MOYENNE UE PROFESSIONNALISATION						15,00	